

**Le Conseil général, 100% utile pour sauvegarder le patrimoine et la mémoire de l'Oise**  
**L'église de La-Neuille Saint-Pierre rénoverée avec le soutien du Conseil général**  
**Samedi 2 octobre à 11h00, à La-Neuille Saint-Pierre**



**L'église Sainte-Clotilde de La Neuville-Saint-Pierre**

L'édifice semble dater de 1717 (inscription sur une poutre intérieure). Seule une statue en bois représentant Saint-Christophe, conservée au sein de l'église, est classé Monument historique ; l'église en elle-même n'étant pas protégée. C'est d'ailleurs à ce titre que la restauration de l'église est une compétence du Conseil général.

La 1<sup>ère</sup> phase de travaux (confortation du chevet du cœur, de la nef et de la sacristie), d'un montant de 357.574 €, a été financée à hauteur de 268.170 € par le Conseil général ; La 2<sup>ème</sup> phase (travaux à l'intérieur du chœur et de la nef) nécessite un investissement de 240.700 € (la subvention départementale est en cours d'instance).

*Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, et Gérard Durant, Maire de La-Neuille-Saint-pierre, inaugureront ce samedi 2 octobre les travaux de rénovation de l'église de La-Neuille-Saint-Pierre.*

**> Le conseil général a placé la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire de notre département au cœur de sa politique**

Le Conseil général de l'Oise est un acteur essentiel de la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire de notre département, aussi il s'efforce de favoriser les initiatives qui contribuent à révéler aux yeux de tous l'extraordinaire richesse patrimoniale et culturelle du territoire :

- Nos grands châteaux (Chantilly, Pierrefonds, Compiègne) et nos trois belles cathédrales, nos abbayes, nos églises, etc.
- Nos magnifiques forêts, et nos sublimes parcs et jardins,
- Les riches collections qu'abritent nos musées,
- Notre patrimoine naturel apparaît également comme le terreau d'un foisonnement intellectuel, ainsi Jean-Jacques Rousseau, André Le Nôtre, Séverine, Gérard de Nerval, et bien d'autres encore y trouvèrent l'inspiration et le repos de l'âme.

**> Le Département investi ainsi près de 4 millions d'euros chaque année, contribuant à protéger et valoriser de nombreuses églises, abbayes, château**

A cela s'ajoutent des opérations exceptionnelles, comme notre engagement pour la restauration du

Domaine de Chantilly à hauteur de 5 millions d'euros sur 10 ans. Au total depuis 2004, la majorité départementale a injecté près de 30 millions d'euros pour la sauvegarde du patrimoine isarien, tout en soutenant également les associations œuvrant pour la restauration du patrimoine.